

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <i>11 mars 2022</i>	Dossier complet le : <i>26 mars 2022</i>	N° d'enregistrement : <i>F.974.12.P.00397</i>

1. Intitulé du projet

Terres Fertiles - Plateforme de production de terres fertiles

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GREEN TROPICAL CIRCLE GTC

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Xavier HOW-CHOONG, Directeur Général

RCS / SIRET

7	9	8	8	8	3	2	5	2	0	0	0	6	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1°a)	Création d'une filière de production de terres fertiles dans le cadre du projet de l'EcoCité, réalisées à partir de mélanges de terres excavées criblées, fines de lavage et compost.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'EcoCité de la Réunion a été identifié par l'Etat parmi les 13 villes pionnières représentatives de la ville durable du XXIème siècle en France. Le projet EcoCité concerne le cœur d'agglomération de La Possession, du Port jusqu'à Saint-Paul, soit un territoire d'environ 5000 ha. La réalisation du projet d'EcoCité nécessite de produire des sols fertiles pour pallier les contraintes naturelles du sol en place, telles qu'un fort déficit hydrique annuel et des sols alluvionnaires qui retiennent peu l'eau, et assurer le développement pérenne d'une végétation arborée et arbustive diversifiée, rafraichissant la ville par son évapotranspiration. L'idée de produire en économie circulaire des terres fertiles à partir de compost de déchets végétaux, de terres excavées et de fines de lavage, disponibles à proximité, s'est imposée comme une alternative à l'emploi de terres naturelles des hauts de l'Ouest qui conduirait à la destruction de sols agricoles.

Pour la réalisation du projet Terres Fertiles, notre groupement va aménager une parcelle mise à disposition par le TCO et implantée à Saint-Paul sur la Plaine de Cambaie, au cœur du territoire de l'EcoCité : le site « Cambaie Nord » de 2 ha pour l'unité de production de terres fertiles. La parcelle est une friche à végétation peu développée (site fortement anthropisé). Aucune démolition n'est prévue.

4.2 Objectifs du projet

Notre groupement a l'ambition de mettre en place une filière en économie circulaire en action à partir de déchets et de produits issus de déchets pour la création de néo sols. L'unité de production, unique à la Réunion, sera aménagée dans le but de réaliser les mélanges constituant les terres fertiles sur site et disposera d'équipements adaptés à une production à grande échelle principalement à destination des aménagements de l'EcoCité. La production doit permettre à la filière de trouver sa viabilité économique.

Une montée en puissance des volumes de production de terres fertiles est prévue jusqu'à atteindre la capacité de production annuelle de 100 000 m³ de terres fertiles. En effet, le projet Terres Fertiles produira les sols qui seront mis en place sur les 161 ha d'espaces verts ou agricoles de l'EcoCité de Cambaie à l'horizon 2040.

Un appui et un suivi technique seront assurés par notre partenaire Valterra Dépollution Réhabilitation spécialisée en réhabilitation de sites dégradés et experte dans les chantiers de construction de sol. Valterra DR est actuellement la seule société possédant un brevet dédié à la construction de sol, visant à optimiser les propriétés agronomiques des sols construits en fonction des objectifs de réhabilitation. Valterra DR a également mis au point un outil de formulation des sols, permettant l'étude du potentiel agronomique d'autres sous-produits laissant la possibilité de créer des terres améliorées en intégrant des matériaux innovants.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site est actuellement en friches, avec des zones de stockage de gravats, issus probablement de la digue qui a été construite à proximité.

Des travaux d'aménagement pour installer l'unité de production seront à prévoir sur une durée maximale de 18 mois :

- Débroussaillage et nettoyage de l'ensemble du site
- Terrassement du site avec la création de différentes zones :
 - o Zone de stockage des matériaux entrants
 - o Zone de criblage
 - o Zone de mélange
 - o Zone de stockage des produits finis
- Travaux de voirie et réseaux divers
- Création de la voie d'accès au site
- Réalisation d'une dalle étanche pour le stockage du compost et du mélange contenant du compost, et d'un bassin
- Réalisation des clôtures et portails
- Réalisation d'un hangar atelier pour le stockage des outils et la maintenance des engins
- Mise en place de locaux accueil et sanitaires
- Mise en place d'un système de vidéo-surveillance
- Mise en place d'un pont bascule

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le plan d'aménagement du site sera décomposé comme suit :

- Zone d'accueil et de bureau :
 - o Parking véhicules légers
 - o Transit des camions entrants et sortants
 - o Accueil et pesée assurés par le personnel en charge
 - o Bureau du responsable d'exploitation et vestiaires des agents de la plateforme
- Zone de maintenance :
 - o Entretien des engins
 - o Stockage de matériel
- Zone d'exploitation :
 - o Réception, traitement et stockage des matières premières minérales
 - o Chargement des camions souhaitant s'approvisionner en produits valorisés
- Aire de stockage étanche :
 - o Stockage de produits contenant de la matière organique sur dalle étanche
 - o Bassin de récupération des eaux de la plateforme étanche

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation environnementale (AEU)

Autorisation d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)

Permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale du site	22 000 m ²
Surface de planchers Locaux sociaux	36 m ²
Surface de planchers Hangar atelier	29 m ²
Places parking	8 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Zone industrielle de Cambaie
97460 ST PAUL

Coordonnées géographiques¹ Long. 55° 17' 24" E Lat. 20° 57' 35" S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie Nord-Ouest du site d'étude se trouve dans la ZNIEFF continentale de type 2 « Mafate et sa vallée » (identifiant national : 040030021).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé sur la commune de Saint-Paul.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de cœur du Parc National de la Réunion (FR3300009) est située dans le lit de la Rivière des Galets à moins de 100 m au Nord du site. L'aire d'adhésion (FR3400009) est située à environ 7 km à l'Est du site. L'étang de Saint-Paul (FR3600166) est la réserve naturelle la plus proche, située à 3 km au Sud du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Saint-Paul est historiquement le berceau de la colonisation de La Réunion par l'Homme. Le vieux Saint-Paul abrite une multitude de sites anciens et il existe des zones sensibles sur toute la zone littorale (batteries militaires, débarcadère...). Ces enjeux sont néanmoins éloignés du site. De même, le site d'étude se trouve en-dehors des périmètres de protection de la cheminée du Piton et du domaine de la Poncetièrre.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche est l'étang de Saint-Paul (FR7200050) situé à 3 km au Sud du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN sur la commune de Saint-Paul, relatif aux phénomènes d'inondation et mouvement de terrain, approuvé le 26 octobre 2016. La partie Nord du site (parcelle AB0394), sur une bande d'environ 9 m, et la parcelle voisine AB560 sont classées en zone Rg, qui constitue une bande de sécurité au risque résiduel de rupture des ouvrages de protection de la Rivière des Galets.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inscrit dans le registre national des sites pollués. La qualité des sols dans l'environnement proche du site peut être altérée par des activités historiques telles que : anciennes décharges, ancienne centrale EDF, ferrailage et démantèlement de véhicules usagés... Le site se trouve en proximité immédiate de la station d'épuration des eaux usées.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La masse d'eau FRLG 112 – Formations volcaniques et volcano-sédimentaires du littoral de l'étang Saint-Paul – Plaine des Galets est décrite en 2015 par le SDAGE en état chimique « mauvais », état quantitatif « médiocre » et état global « mauvais ». Le site d'étude se trouve à l'aval des captages d'eaux souterraines et des périmètres de protection associés.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau au milieu naturel. Le site sera raccordé au réseau AEP depuis l'axe mixte.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Implantation sur un site en friche à végétation peu développée, fortement anthropisé : déblais/remblais pour la création de la digue notamment.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est actuellement en friche et il n'y a pas d'activité à ce jour. La Plaine de Cambaie présente néanmoins de nombreuses dépressions topographiques héritées d'exploitations successives au cours de la 2ème moitié du 20ème siècle. Le site du projet est donc déjà largement anthropisé depuis plusieurs années, entraînant une transformation du paysage visible aujourd'hui.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parmi les ICPE du secteur, les carrières constituent l'enjeu principal. Le site d'étude est concerné par l'espace carrière EC1501A. Ces carrières étant situées en zone inondable, des ouvrages hydrauliques ont été mis en place afin de gérer les eaux de débordement et de ne pas inonder la zone en cours d'exploitation. Aucune installation SEVESO n'est située dans le périmètre d'étude.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude (parcelle AB0394) est concerné par : • Un aléa mouvement de terrain faible à modéré ; • Un aléa inondation moyen. Le site d'étude est par conséquent classé en zonage Bg déterminé par la zone exposée au risque de rupture derrière les ouvrages de protection de la Rivière des Galets. Le site correspond donc à une zone constructible sous conditions pour l'implantation d'activités industrielles, commerciales, artisanales et tertiaires, concernée par un aléa résiduel inondation qualifiée de moyen.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité du site est susceptible de générer des émissions de poussières de terres, fines et/ou compost. Les terres ont un statut de déchets inertes car issues de travaux d'excavation dans le cadre de projets d'aménagements. Elles proviennent de sites non pollués.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flux prévisionnel de 50 camions par jour les premières années et pouvant aller jusqu'à 160 camions par jour à partir de l'année 7.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Présence d'un cribleur (puissance de 42 kW) pour le traitement des terres excavées, d'une pelle (74 kW) et de chargeurs (186 kW) pour le pré-tri, l'alimentation du cribleur, les transferts et mélanges de matériaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le compost est susceptible de générer des odeurs, mais il s'agit d'un produit fini normé qui ne devrait plus générer d'odeurs.</p> <p>L'environnement industriel du site d'étude, avec notamment la présence de la station d'épuration des eaux usées, est susceptible de générer des odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le cribleur et les engins (pelle mécanique, chargeurs) sont susceptibles de générer des vibrations.</p> <p>Le site étudié est susceptible d'être affecté par les vibrations des infrastructures voisines : transport (RN1 et RN7), STEP, carrières. Les équipements du site sont installés de façon à réduire au maximum les vibrations potentielles générées.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets dans l'air sont les gaz d'échappement des engins et les émissions de poussières générées par les activités du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Une dalle étanche sera mise en œuvre pour le stockage du compost et du mélange contenant du compost, et sera associée à un bassin étanche de décantation qui récupérera les eaux pluviales qui percoleront sur cette plateforme étanche.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

D'une manière générale, la Plaine des Galets s'inscrit dans le réseau écologique remarquable et encore en partie préservé de la zone Ouest et est composé de milieux naturels remarquables – protégés ou non – constituant des réservoirs écologiques. Le développement urbain du territoire favorise l'expansion urbaine le long des axes de communication et la constitution d'agglomérations étalées et diffuses qui créent des ruptures dans les corridors naturels. La Plaine de Cambaie présente de nombreuses dépressions topographiques héritées d'exploitations successives au cours de la 2ème moitié du 20ème siècle. Le site du projet est donc déjà largement anthropisé depuis plusieurs années, entraînant une transformation du paysage visible aujourd'hui et des milieux naturels fortement dégradés, avec notamment des mouvements de terrains (déblais-remblais). Au regard de ces éléments, l'évaluation environnementale pourrait ne pas être nécessaire dans le cadre de ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Étude des dossiers d'impact des projets environnants Annexe 8 - Données réglementaires du site
Nota : Absence de l'annexe 6 étant donné l'absence de sites Natura 2000 sur l'île de la Réunion.

9. Engagement et signature

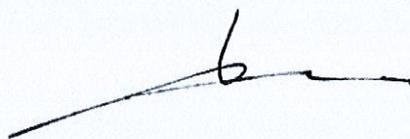
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint-Pierre

le, 11/03/2022

Signature



Xavier HOW-CHOONG
Directeur général

